

SENTIMENT DE JUSTICE

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA

COMMISSION BOUCHARD-TAYLOR

PAR MONIQUE GAUTIER

OCTOBRE 2007

Auteure du mémoire

Je suis petite-fille d'immigrants, mon grand-père paternel était Belge, mes grands-parents maternels sont venus du Liban et ne parlaient pas le français. Ils ont envoyé leurs enfants à l'école publique francophone. C'est ainsi que toute la famille parle et vit en français.

Je suis née à Chicoutimi, mes parents se sont très bien intégrés à la société québécoise sans pour autant être complètement assimilés. J'ai longtemps vécu à Montréal, et maintenant je vis en Montérégie. Tout comme mes parents, je me considère québécoise à part entière et j'en suis fière. Je suis ouverte à diverses cultures, je cuisine et écoute la musique d'un peu partout dans le monde, mais surtout je partage les valeurs qui font du Québec ce qu'il est.

Intérêt de l'auteure

C'est en répondant au questionnaire sur votre site que la nécessité du mémoire s'est imposée à moi. Les questions demandées demandaient plus de nuances qu'un simple crochet ne pouvait le faire.

Je crois que je suis ce que pourrait être à l'avenir une partie de plus en plus grande de Québécois :

une personne fière de vivre au Québec, parlant et vivant en français, respectant les valeurs de la majorité en ce qui concerne l'égalité entre Québécois et Québécoise, respectant les traditions québécoises, et le désir d'améliorer la qualité de vie de tous ses habitants, tout en n'oubliant pas ses origines, quelles qu'elles soient.

Mémoire

J'ai trouvé plusieurs ressemblances entre diverses cultures se côtoyant ici, je voudrais vous en faire part ainsi que l'importance de ne pas oublier qui nous sommes.

J'ai fréquenté divers milieux et dans plusieurs cultures on y retrouve le sens de la famille et l'hospitalité.

Il est important de bien accueillir les nouveaux arrivants, mais pas à n'importe quel prix. **On ne doit pas susciter un sentiment d'injustice ou de frustration de la part des habitants déjà établis.**

Par exemple, si l'on permet le port du foulard dans les écoles, il faut aussi permettre le port de la casquette et de tout autre chapeau.

Si l'on permet les cheveux longs et la barbe, ça doit être pour tous. De même pour les vêtements, s'il y a un costume, alors tous le portent ou alors il est libre pour tous.

Il serait plus juste de donner le même nombre de congés mobiles aux employés. Ceux-ci pourront les prendre à leur discrétion – raisons religieuses ou non –

Si l'on permet un local de prière, il doit servir pour tous, quelle que soit la religion.

Il faut aussi faire attention à ne pas confondre culture et religion. Ainsi, ici Noël est autant une fête culturelle que religieuse. Ma grand-mère portait très souvent un foulard, non pour des raisons religieuses, elle était chrétienne, mais c'était culturel (Libanaise).

On peut très bien remplacer la prière à haute voix par un moment de silence où chacun est libre de réfléchir, méditer ou prier. Cela ne brime personne et n'impose pas des croyances.

Permettriez-vous le port de la cagoule? Pour aller à la caisse ou pour voter? Sinon, il ne faut pas permettre le port de l'hidjab.

Pour la nourriture, c'est la même chose. Ce n'est pas à la majorité de payer ou de se priver pour l'exception religieuse. S'il y a des coûts à une pratique, c'est à cette communauté seule, à payer (comme pour la nourriture kasher). Peut-on permettre à tous les élèves ou aux employés d'apporter leur lunch? Il est important de ne pas faire d'exception qui causerait de la frustration et un sentiment d'injustice. Il est important que la majorité ne paye pas pour les croyances de quelques-uns, ou pour leurs habitudes culturelles ou leurs caprices.

Que fait-on pour les allergies alimentaires? Pour les handicapés? Quand ça touche la santé, on se doit de faire des accommodements raisonnables. Il est normal d'avoir

certaines accommodations pour des raisons de santé, et cela se fait sans susciter un sentiment d'injustice dans la plupart des cas.

Si l'on permet des anneaux dans le nez ou ailleurs pour une personne, il faut le permettre à tous.

Nos valeurs d'égalité et de liberté des sexes doivent prévaloir sur toutes les autres. De même les valeurs de liberté et de démocratie. Ainsi, on ne devrait pas permettre les mariages arrangés et ceux impliquant de jeunes enfants. Hélas, ils se font souvent en dehors de notre pays et au retour on ne fait rien. Ne pas permettre de maltraiter une personne ou se faire justice soi-même, selon ses propres lois. Les lois d'ici devraient toujours s'appliquer.

Il ne devrait pas y avoir d'accommodements en ce qui concerne la liberté, la santé et l'intégrité d'une personne, son droit à l'éducation et à la vie.

Je n'ai rien contre la spiritualité, au contraire, mais c'est et ça doit rester du domaine privé. Et quand la religion empêche l'intégration, on ne doit surtout pas l'encourager. Que penser des mariages interdits parce que de différentes religions ou races? J'ai personnellement beaucoup de difficultés avec ça. Je me souviens d'une copine de classe que ses parents interdisaient de venir chez moi, ni moi chez elle parce qu'elle était juive!

Tout doit se faire dans le respect des autres. Une minorité doit d'abord faire des compromis avant de vouloir imposer ses idées aux autres. Si l'on veut vivre dans une société régie par des règles religieuses, racistes ou sexistes, on doit déménager. Il y a malheureusement encore d'autres pays où ce genre de société persiste. Quand on quitte un pays, ce n'est pas pour retrouver les mêmes conditions dans le pays d'accueil.

Je termine en répétant ce qui me paraît très important :

On ne doit pas susciter un sentiment d'injustice ou de frustration de la part des autres citoyens.

Merci de m'avoir lue, j'espère vous avoir aidé.

Monique Gautier

Candiac, (Québec)